



COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ INC.

TABLE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LASALLE

Rapport financier
31 mars 2020

TABLE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LASALLE

RAPPORT FINANCIER

31 mars 2020

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTAT DES RÉSULTATS	5
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS	6
BILAN	7
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	8
NOTES COMPLÉMENTAIRES	9-13

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

**Aux membres du conseil d'administration de la
TABLE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LASALLE***Opinion*

J'ai effectué l'audit des états financiers de la TABLE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LASALLE (ci-après l'«organisme»), qui comprennent le bilan au 31 mars 2020 et les états des résultats, de l'évolution de des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et je me suis acquitté des autres responsabilités qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenu de signaler ce fait. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou des situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à en donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Observation – Événements postérieurs à la date du bilan

Nous attirons l'attention sur la note 8 des états financiers qui décrit des événements postérieurs liés à la pandémie mondiale de la COVID-19 déclarée par l'Organisation mondiale de la santé. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.



SASSI COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ INC.

Montréal, le 15 octobre 2020

⁽¹⁾ CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° A134920

TABLE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LASALLE

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars 2020

	2020	2019
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions		
Ville de Montréal		
Coordination RUI	70 911	49 415
MAMOT	44 013	35 987
Initiative montréalaise	31 113	-
Ville - MTESS	5 246	1 546
Arrondissement LaSalle		
Animation	35 000	6 153
TACSU	-	3 776
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal - Direction régionale de santé publique	20 683	15 689
Emploi été Canada	6 473	-
Autres subventions	8 000	-
Avenir d'enfants	-	112 638
Québec en forme	-	93 628
Centraide	62 704	28 122
Cotisations	450	-
Autres	893	7 028
	<u>285 486</u>	<u>353 982</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	133 749	85 618
Honoraires professionnels	78 047	175 436
Transferts des projets - Avenir d'enfants	-	126 083
Frais des activités	28 052	12 561
Frais de bureau	2 932	4 410
Télécommunications et accès internet	4 897	4 051
Frais de locaux	-	1 820
Assurance et taxes	351	444
Abonnement et documentation	1 002	2 237
Déplacement et représentation	3 150	2 811
Électricité	645	616
Formation	60	117
Entretien et réparations	43	360
Frais bancaires	1 000	240
Autres	5 129	4 182
	<u>259 057</u>	<u>420 986</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>26 429</u>	<u>(67 004)</u>

TABLE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LASALLE**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS**

Exercice terminé le 31 mars 2020

	2020			2019
	Affectés	Non affectés	Total	Total
			\$	\$
SOLDE, début de l'exercice	17 469	34 177	51 646	118 650
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	26 429	26 429	(67 004)
Affectations d'origine interne (note 9)	45 000	(45 000)	-	-
SOLDE, fin de l'exercice	62 469	15 606	78 075	51 646

TABLE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LASALLE

BILAN

Au 31 mars 2020

	2020	2019
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	268 944	176 999
Débiteurs (note 3)	21 437	4 306
Subventions à recevoir	15 425	26 675
Frais payés d'avance	594	304
	<u>306 400</u>	<u>208 284</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	58 772	15 281
Cotisations perçues d'avance	50	-
Apports reportés (note 7)	169 503	141 357
	<u>228 325</u>	<u>156 638</u>
ACTIFS NETS		
AFFÉCTÉS (note 9)	62 469	17 469
NON AFFECTÉS	15 606	34 177
	<u>78 075</u>	<u>51 646</u>
	<u>306 400</u>	<u>208 284</u>

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS (note 8)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :



TABLE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LASALLE**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice terminé le 31 mars 2020

	2020	2019
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	26 429	(67 004)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Subventions à recevoir	11 250	-
Débiteurs	(17 131)	(2 057)
Frais payés d'avance	(290)	3 574
Créditeurs	43 491	(19)
Cotisations perçues d'avance	50	-
Apports reportés	28 146	(233 702)
	65 516	(232 204)
	91 945	(299 208)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	91 945	(299 208)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, début de l'exercice	176 999	476 207
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, fin de l'exercice	268 944	176 999

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

TABLE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LASALLE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La TABLE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LASALLE est un organisme à but non lucratif, constitué selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, le 14 février 2008. Il est exempté d'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants :

- regrouper les acteurs sociaux, culturels et économiques de la communauté laSalloise afin de travailler en concertation à l'amélioration des conditions de vie des LaSalloises et LaSallois dans un objectif de développement social;
- favoriser et soutenir la mise en œuvre d'initiatives par la concertation;
- favoriser la convergence des actions et susciter la mobilisation des acteurs locaux;
- favoriser la participation citoyenne et la prise en charge par les citoyennes et les citoyens;
- adapter et influencer les orientations et le politique afin d'agir dans une perspective de développement social.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés à l'actif et au passif et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les principales estimations comptables portent sur la durée de vie utile des immobilisations. Les montants établis et les renseignements divulgués sur la base de ces estimations et hypothèses pourraient être différents des résultats réels.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'entité ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon les méthodes, la durée et les taux annuels indiqués ci-dessous.

	Méthode	Taux
Mobilier et équipement	Amortissement dégressif	20%
Équipement informatique	Amortissement dégressif	30%
Améliorations locatives	Amortissement dégressif	30%

Apports reçus sous forme de biens et de services

L'organisme reçoit des apports sous forme de biens et de services pour assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des ces apports, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dbiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

TABLE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LASALLE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

3 - DÉBITEURS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Comptes clients	19 583	-
Taxes à la consommation	1 854	4 306
	<u>21 437</u>	<u>4 306</u>

4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2020</u>			<u>2019</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et équipement	2 166	2 166	-	-
Équipement informatique	2 245	2 245	-	-
Améliorations locatives	41 850	41 850	-	-
	<u>88 111</u>	<u>88 111</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

5 - MARGE DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une marge de crédit bancaire d'un montant autorisé de 15 000 \$ portant intérêt au taux de 7,95 %. Le crédit bancaire est garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des comptes à recevoir, d'une valeur comptable de 35 195 \$. Au 31 mars 2020, la marge de crédit était inutilisée.

L'organisme dispose aussi de deux cartes de crédit d'un montant total autorisé de 10 000 \$ portant intérêt au taux de 7,95 %. Au 31 mars 2020, le solde des cartes de crédit était de 0 \$.

TABLE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LASALLE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

6 - CRÉDITEURS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs	8 087	9 812
Frais courus	40 000	-
Apports à rembourser	7 987	-
Salaires à payer	813	2 785
Vacances à payer	1 649	1 520
Sommes à remettre à l'État	236	1 164
	<u>58 772</u>	<u>15 281</u>

7 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de projets de l'exercice subséquent. La variation survenue dans le solde des apports reportés est la suivante :

	Solde 31 mars 2019	Encais- sements (rembourse- ments)	Constatés à titre de produits	Solde 31 mars 2020
	\$	\$	\$	\$
Ville de Montréal				
Coordination RUI	58 556	71 700	70 911	59 345
MAMOT	4 013	40 000	44 013	-
Ville - MTESS	5 246	-	5 246	-
Arrondissement LaSalle				
Animation	13 110	35 000	35 000	13 110
TACSU	4 799	(4 799)	-	-
Pacte Verts	3 188	(3 188)	-	-
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de- Montréal - Direction régionale de santé publique				
TAC enfance famille LaSalle	4 536	(4 536)	-	-
TAC jeunesse de LaSalle	2 085	12 027	-	14 112
Centraide	43 020	99 620	62 704	79 936
Collège Dawson	-	3 000	-	3 000
Autres - TAC enfance famille LaSalle	2 804	(2 804)	-	-
	<u>141 357</u>	<u>246 020</u>	<u>217 874</u>	<u>169 503</u>

TABLE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LASALLE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

8 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

En date du 13 octobre 2020, l'organisme est au courant de changements dans ses activités à la suite de la crise de la COVID-19, notamment la fermeture de ses bureaux physiques.

La direction n'est pas certaine de l'incidence de ces changements sur ses états financiers et croit que toute perturbation pourrait être temporaire; cependant, il existe une incertitude quant à la durée et à l'impact potentiel de cette perturbation.

En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'impact potentiel sur les activités de l'organisme en date de ces états financiers.

9 - AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

En 2020, le conseil d'administration a résolu de affecter un montant de 17 469 \$ pour le projet sécurité alimentaire PIC – Carrefour alimentaire LaSalle, un montant de 20 000 \$ pour les ressources humaines, un montant de 10 000 \$ pour le renouvellement du matériel informatique et un montant de 15 000 \$ pour les outils de communications et d'infographies.

Ces montants grevés d'une affectation d'origine interne ne peuvent être utilisés à d'autres fins sans l'autorisation préalable du conseil d'administration.